



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Direction générale de l'Aviation civile

Service national d'ingénierie aéroportuaire

Pôle de Bordeaux  
Unité domaine et servitudes

Monsieur le Président  
de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir  
Maire de Sarlat-la-Canéda  
Ancien Ministre  
Place Marc Busson  
24200 SARLAT-LA-CANEDA

Nos réf. : **N° 0427**

Vos réf. : Votre courriel du 26 avril 2016

Affaire suivie par : Denise Benne

[denise.benne@aviation-civile.gouv.fr](mailto:denise.benne@aviation-civile.gouv.fr)

[snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr)

Tél. : 05 57 92 81 57 - Fax : 05 57 92 81 62

Mérignac, le 27 avril 2016

**Objet : PLUi – Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir**

T:\UDSIServitudesAquitaine\DPT 24\URBA\2016\PAC\PLUi - CC Sarlat Périgord Noir.odt

Monsieur le Président,

Par courriel cité en référence, vous nous informez que le conseil communautaire Sarlat Périgord Noir a décidé de prescrire l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sur les 13 communes de l'intercommunalité.

Dans le cadre de la procédure de « porter à la connaissance », vous nous demandez de bien vouloir vous communiquer les documents ou informations, dans le domaine de notre compétence, qui pourraient être pris en compte dans l'élaboration de ce document.

Je vous informe que plusieurs communes du territoire intercommunal sont concernées par les servitudes du Centre Campagnac - Sarlat, répertoriées dans la fiche jointe.

De plus, sur le territoire communautaire de Sarlat Périgord Noir se trouvent les plates-formes suivantes :

- aérostation La Roque Gageac : 44°49'05,840"N – 01°11'08,130"E,
- aérostation Saint-Vincent de Cosse : 45°50'17,840"N – 01°07'17,010"E,
- aérodrome privé Galinat Tamnies : 44°59'30"N – 01°08'31,300"E,
- hélistation Marquay : 44°56'10,650"N – 01°09'45,330"E,
- hélistation Sarlat- La Canéda : 44°54'00"N – 01°13'23"E,
- plate-forme ULM Vézac : 44°49'36,500"N – 01°09'08,400"E,
- aérostation Vézac la Cabane : 44°49'36,040"N – 01°09'07,720"E,
- aérostation Vézac le Port : 44°49'03,040"N – 01°09'11,150"E,
- aérostation Vézac les Courrèges : 44°49'47,210"N – 01°09'40,840"E.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Chef du pôle de Bordeaux

  
Christian Bérastégui-Vidalle

.../...

Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir  
Élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Fiche de Porter à Connaissance

Centre de Campagnac - Sarlat

Servitudes d'utilité publique

Type	Intitulé	Communes concernées	Acte instituant	Service détenant l'information
PT1	Servitudes radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques	Marcillac-Saint Quentin, Marquay, Proissans, Sarlat-la Canéda	Décret du 08/02/1977	SNIA/Pôle de Bordeaux Unité Domaine et Servitudes
PT2	Servitudes radioélectriques contre les obstacles	Marcillac-Saint Quentin, Marquay, Proissans, Sarlat-la Canéda	Décret du 10/01/1977	SNIA/Pôle de Bordeaux Unité Domaine et Servitudes

